

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un le treize décembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

Présents : Mmes AGUILA Mylène, Stéphanie COULOMB, KUCZMA Maud, MOUSSONNE Patricia, et Mrs BONCOURRE Thierry, CHIBLI Aziz, DUPRAT Nicolas, FORMOSA Mathieu, GABRIEL Abilio, MARAIS Philippe, POUX Sébastien, Jérôme PUCHOIS

Absents : SAMPAIO Sandra, GATHELIER Sabrina

Pouvoirs : Sandra SAMPAIO a donné pouvoir à Mylène AGUILA
Sabrina GATHELIER a donné pouvoir à Stéphanie COULOMB

Secrétaire de séance : Stéphanie COULOMB

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Ordre du jour

Monsieur le Maire procède à l'appel, annonce en même temps les pouvoirs et désigne le secrétaire de séance.

En suivant, il énumère l'ordre du jour.

Observation du compte rendu du conseil municipal du 17 novembre 2021

Monsieur le maire sollicite l'assemblée afin de connaître les éventuelles observations.

Aucune remarque est à noter.

1 – Délibération sur le contrat de Michel BOUCHER

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX.

Sébastien POUX informe que l'agent Bernard CELMA a sollicité une prolongation de sa longue maladie pour une année. Il ajoute que le nombre de contrat en CDD pour Michel BOUCHER arrive à sa fin. Des solutions ont été recherchées afin de conserver Michel BOUCHER durant le congés longue maladie de Bernard CELMA.

Il faut savoir que Michel BOUCHER est éligible au contrat aidé avec une aide de 80 % ; Cependant, la durée de prise en charge maximale est soit de 9 soit de 12 mois.

Sébastien POUX remarque l'avantage de ce type de contrat tant sur l'aide mais aussi sur la durée. En effet, Bernard CELMA peut être prolongé d'une année, ce qui correspondrait à la durée de 12 mois pour Michel BOUCHER. Ce contrat aidé débiterait le 21 janvier 2022.

Stéphanie COULOMB s'interroge sur l'éventuelle prolongation de l'arrêt maladie de Bernard au-delà de février 2022. Sera-t-il possible de renouveler ce contrat aidé ?

Sébastien POUX explique que pour l'instant nous ne connaissons pas la suite de ce contrat aidé. Ce dernier est soumis à certains critères.

Monsieur le Maire passe au vote
14 POUR le contrat aidé d'une durée de 12 mois.

2 – Délibération sur le devis de nettoyage du toit de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente aux élus le devis de nettoyage du toit de la salle des fêtes dont le montant s'élève à 25 975.44 €. Il remarque que le devis est élevé et informe que deux élus se sont proposés pour appliquer les produits spécifiques au nettoyage du toit.

Arrivé d'Aziz CHIBLI à 20h45.

Monsieur le Maire sollicite les élus pour d'éventuelles questions.

Philippe MARAIS s'interroge sur l'obligation de nettoyer la toiture de la salle des fêtes.

Réponse de Monsieur le Maire : Il n'y a pas d'obligation de nettoyer le toit. Il faut enlever la mousse.

N'ayant pas d'autres questions, Monsieur le Maire confirme l'abandon de ce projet réalisé par une entreprise.

3 – Décisions modificatives

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire de mairie afin qu'elle présente ces décisions modificatives.

Honoraires hydraulique agricole BP 2014

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21538 : Autres réseaux		999.68 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		999.68 €
R 238 : Avance / cde immo. corporelle		999.68 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		999.68 €

Pool-Routier 1999-2000, 2001-2002 et 2003-2004

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		71 311.95 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		71 311.95 €
R 276351 : Créances sur GFP de rattachement		71 311.95 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		71 311.95 €

Révision de crédits pour intégration crédits suite dissolution budget CCAS

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61551 : Entretien matériel roulant		773.84 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		773.84 €
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct		773.84 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc		773.84 €

Pool-Routier 2009-2010

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2151 : Réseaux de voirie		38 946.07 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		38 946.07 €
R 1323 : Départements		38 946.07 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		38 946.07 €

Travaux en régie

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement	4 576.75 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect^o d'investis.	4 576.75 €	
D 2152 : Installations de voirie		3 463.38 €
D 21728 : Autres aménagements de terrains		1 113.37 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		4 576.75 €
R 021 : Virement de la section de fonct	4 576.75 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	4 576.75 €	
R 722 : Immobilisations corporelles		4 576.75 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section		4 576.75 €

4 – Délibération sur les 1607 heures

Monsieur le Maire informe que la commission technique intercommunale du centre du gestion s'est réunie le 2 décembre et les représentants du personnel ont émis un avis défavorable de principe. L'ensemble des communes ont bénéficié d'un avis défavorable des représentants du personnel. Par conséquent, une nouvelle date fixée au 16 décembre permettra d'avoir un avis de la commission technique. Cette délibération sera reportée au mois de janvier.

5 – Réflexion sur l'ancien photocopieur

Monsieur le Maire informe que le photocopieur situé à l'entrée de la mairie ne fonctionne plus, et les pièces de remplacement ne sont plus fabriquées. Par conséquent, il sollicite l'assemblée afin de connaître leur avis sur le devenir de ce photocopieur.

Thierry BONCOURRE propose de le mettre à la déchetterie.

Stéphanie COULOMB propose de noter l'information sur la page Facebook durant 15 jours. Dans le cas où il n'y aurait aucune personne intéressée, le photocopieur sera amené à la déchetterie.

Monsieur le Maire laisse Stéphanie COULOMB prendre en charge cette diffusion.

6 – Informations du maire

- **Toit de l'église** : Monsieur le maire informe avoir contacter Mme DOR concernant le toit de l'église qui lui a communiqué deux nouveaux architectes.
- **Subvention camion municipal** : Monsieur le Maire informe avoir reçu la notification du conseil départemental concernant le camion municipal. Cette subvention s'élève à 7 995 €.
- **Chemin derrière l'église et sécurisation de l'école** : Monsieur le Maire donne la parole à Abilio GABRIEL qui explique que la mise en sécurité doit être réalisée. Des marches seront construites soit par les employés soit avec les élus.
 - **Thierry BONCOURRE** rajoute que le cheminement a été réalisé côté talus. Cependant, des marches seront réalisées côté habitations mais aussi la création d'un cheminement afin que les cartables des enfants puissent rouler. Côté talus, mise en place de barrières et grillages afin de bien sécuriser.
- **Colis des aînés** : Distribution des colis accompagnés d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école.
- **Vœux du Maire** : Monsieur le maire demande l'avis aux élus et rajoute que dans le cas où les vœux seraient tenus, il n'y aurait pas de vin d'honneur. Après discussion, les élus décident de reporter ultérieurement le temps que la situation sanitaire s'améliore.
- **Rue de la poste** : Monsieur le Maire sollicite les élus afin de réfléchir sur le projet d'aménagement rue de la poste. Le toit de la maison située au 3 rue de la poste a été accroché par un fourgon.
 - **Sébastien POUX** propose d'installer des « J11 ».

Une concertation vendredi après-midi pour les élus disponibles afin d'étudier cet aménagement.

- **Panneau « TAUREAU » Côte de Martel** : Il a disparu ainsi que les poteaux.
- **Gazette** : courant janvier
- **Communication** : Monsieur le Maire constate un manque de communication sur le site de la mairie mais également sur la page Facebook (pas de 11 novembre, cheminement piétonnier et crèche).
 - Mylène AGUILA** informe que l'inauguration du pont a été mis.

7 – Questions diverses

- **Thierry BONCOURRE** : informe du lancement de publicité auprès des architectes concernant le projet de la nouvelle mairie. Un des architectes se déplacera sur site

vendredi 17 décembre. De plus, il rajoute que l'ensemble des architectes consultés ont lus la proposition.

- = **Sébastien POUX :** Suite à l'intervention de Monsieur le Maire concernant la notification de la subvention, des recherches sont en cours selon un budget limité. Il rajoute que les 4 pneus du tracteur CLASS viennent d'être changé. De plus, il faudra envisager l'année prochaine le renouvellement de matériels techniques.

Séance levée à 20h55

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Mr BLANC Jean-Claude	Mr BONCOURRE Thierry	Mme COULOMB Stéphanie
Mr GABRIEL Abilio	Mme AGUILA Mylène	Mme SAMPAIO Sandra A donné pouvoir à Mylène AGUILA
Mme GATHELIER Sabrina A donné pouvoir à Stéphanie COULOMB	Mme KUCZMA Maud	Mme MOUSSONNE Patricia
Mr CHIBLI Aziz	Mr DUPRAT Nicolas	Mr FORMOSA Mathieu
Mr MARAIS Philippe	POUX Sébastien	PUCHOIS Jérôme